

OBJET BUDGET ANNEXE EAU
AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/ CP)
MODIFICATION DE PROGRAMMES 2011

Les dotations budgétaires affectées aux opérations d'investissement peuvent comprendre des AP/ CP, conformément aux dispositions de l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

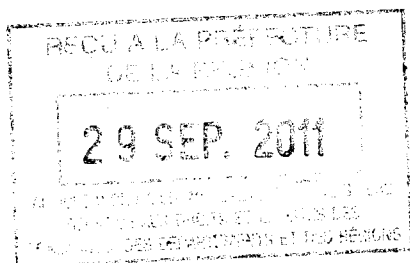
Par Délibération du 18/12/2010, le Conseil Municipal a approuvé la programmation des opérations ouvertes en AP/ CP sur le Budget Annexe de l'Eau. Je vous propose dans le présent rapport d'y apporter les modifications qui sont détaillées dans le tableau ci-joint.

Le montant des Autorisations de Programmes pour 2011 s'élevait au Budget Primitif à 56 280 000 euros.

Je vous propose dans le présent rapport de modifier le programme des AP en investissement. Les Autorisations de Programmes de 2011 s'élèveront après modifications à 58 510 000 euros.

Au total, les Crédits de Paiement votés dans le cadre des Autorisations de Programmes passeront, après le vote du présent rapport, de 8 960 000 à 9 966 402 euros pour l'exercice 2011.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

**OBJET BUDGET ANNEXE EAU
AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/ CP)
MODIFICATION DE PROGRAMMES 2011**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/5-06 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE**

**4 abstentions
(dont 1 vote par procuration)**

pour

Madame ALLIE Carmen, Madame HOARAU Patricia
et Monsieur BARDIERE Jean-Michel

Autres membres présents et mandatés

Autorise le Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement 2011 du Budget Annexe de l'Eau suivant le tableau présenté en annexe.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 SEP. 2011



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT

(Conseil Municipal du samedi 17 septembre 2011)

Montant en €uros

N°PROG	LIBELLE PROGRAMME	A.P VOTE ANTERIEUR	A.P MODIFIE	PROPOSITION NOUVELLE	CREDIT DE PAIEMENT				
					C.P REALISES		C.P PROJETS		
					2010	2011	2012	2013 +	
	2010								
042824	Stockage	5 500 000	2 800 000	-2 700 000	2 609	675 000	179 641	1 942 750	
042825	Extensions Réseaux	3680000	4 000 000	320 000	59 054	1 250 000	1 970 000	720 946	
042826	Renforcement Réseaux	2670000	3 000 000	330 000	766 380	1 400 000	833 620	0	
042827	Renouvellement Réseaux	11660000	9 900 000	-1 760 000	2 739 852	3 169 000	2 593 909	1 397 239	
042828	Sectorisation Réseaux	2400000	2 400 000	0	767 650	1 310 000	322 350	0	
042829	Groupement Multi-Opérateurs	2610000	2 600 000	-10 000	181 689	961 072	1 054 070	403 169	
042830	Entretien des ouvrages	550000	800 000	250 000	328 976	132 253	338 771	0	
	TOTAL 2010	29 070 000	25 500 000	-3 570 000	4 846 210	8 897 325	7 292 361	4 464 104	
	2011								
042833	Stockage ZAC Camélias	0	1 500 000	1 500 000		35 000	995 000	470 000	
042832	Renouvellement Réseaux 2012 - 2015	0	4 300 000	4 300 000		60 000	680 000	3 560 000	
	TOTAL 2011	0	5 800 000	5 800 000		95 000	1 675 000	4 030 000	
	TOTAL BUDGET EAU	29 070 000	31 300 000	2 230 000	4 846 210	8 992 325	8 967 361	8 494 104	